



Maître d'apprentissage - Tuteur

Formation certifiante - Numéro RS : RS5515



consultez la fiche détaillée
sur arifts.fr

Maître d'apprentissage - Tuteur

Pourquoi cette formation ?

La désignation d'un tuteur dans le cadre du contrat de professionnalisation et d'un maître d'apprentissage pour le contrat d'apprentissage est une exigence légale*. Elle représente une opportunité d'assurer la qualité de la formation de l'apprenti tout en facilitant le transfert de compétences et de savoir-faire.

Le tuteur ou maître d'apprentissage est une personne clé dans le parcours d'alternance des apprentis. Il participe à la montée en compétences et à la réussite des futurs professionnels.

**Articles D6325-6 et suivants du code du travail, modifié par Décret n°2014-969 du 22 août 2014*

Objectifs

- **Définir et situer** sa mission de tuteur dans une histoire et un cadre juridique spécifique
- **Accueillir et faciliter** l'intégration de l'apprenti ou de l'alternant
- **Accompagner** le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle
- **Participer** à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages



Public/Prérequis

Tout professionnel qui occupe ou souhaite occuper une fonction de Tuteur ou Maître d'apprentissage.

Aucun prérequis à l'entrée en formation.

Nos points forts

- Des formateurs de terrain et des spécialistes en sciences de l'éducation et de la formation
- Une formation construite sur le modèle de l'alternance intégrative
- Une pédagogie active et inductive
- Des temps d'analyse de pratique et de situations de travail
- Un accompagnement personnalisé et individuel tout au long du parcours
- Un module dédié à l'accompagnement à la Certification
- Un centre de formation en travail social reconnu par le secteur et membre du réseau national UNAFORIS

Contenu de la formation

Module 1

Accueillir et intégrer l'apprenti/l'alternant

- Se situer dans l'histoire du tutorat
- Intégrer les notions de droit de la formation et de droit du travail
- Définir les missions et l'activité du tuteur
- Formaliser l'accueil et les modalités d'accompagnement
- Accueillir l'apprenti/l'alternant à son arrivée dans la structure
- Codéfinir le projet d'alternance avec l'apprenti/l'alternant dans une démarche d'alternance intégrative
- Identifier les différents modes d'apprentissage et d'approches pédagogiques

Module 3

Transmettre et évaluer les apprentissages

- Identifier et analyser les différentes situations de travail
- Repérer les situations professionnelles apprenantes
- Organiser une séance d'apprentissage à partir des situations de travail repérées
- Collaborer avec le centre de formation et les différentes parties prenantes
- Intégrer les règles de communication et les techniques d'entretien
- Définir les principes, modalités et critères d'évaluation formative
- Évaluer l'apprenti/l'alternant, sa progression et son intégration

Module 2

Accompagner le développement des apprentissages

- Organiser le parcours au sein de la structure
- Co-construire la progression pédagogique
- Accompagner le développement de l'autonomie
- Communiquer et échanger de manière adaptée au profil de l'apprenti/l'apprenant
- Identifier et développer un réseau d'acteurs pour accompagner sur la santé, la sécurité, les handicaps et des risques psychosociaux

Module 4

Se préparer à la certification

- Choisir et analyser des situations professionnelles issues de la pratique de son métier
- Rédiger son "dossier de présentation du candidat"
- Présenter et soutenir une situation professionnelle à l'oral

Coût

750 €

par stagiaire
Certification incluse

Durée

40 heures

Certification incluse

Inscription



sur arifts.fr

Planning

Consulter
le site arifts.fr

Lieux

ARIFTS
Site Angevin

6 Rue Georges
Morel
49000 ANGERS

ARIFTS
Site Nantais

10 Rue Marion
Cahour
44400 REZE

Validation de la formation

Titre professionnel Maître d'apprentissage - Tuteur (RS5515)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5515/>



- **Dossier de présentation du candidat**
- **Présentation à l'oral** d'une situation issue de la pratique de son métier

Contacts

Corinne Guyomar Dit Ledan

Responsable Formation

Carole Buffa-Potente

Coordnatrice Pédagogique

Céline Hubert

Assistante Formation

☎ 02 41 48 96 35

✉ formationstutorales@arifts.fr



arifts.fr

